



OFFRE DE STAGE DE MASTER : **« Territoire accueillant et solidaire »**

Prospectives pour une politique d'accueil inconditionnel

La Région Centre Val de Loire

La Région est la plus jeune des collectivités locales puisqu'elle n'acquiert ce statut qu'avec les lois de décentralisation du 2 mars 1982. Dès 1983, ses premières compétences en matière d'aménagement du territoire, d'apprentissage, de construction et d'entretien des lycées, de Transports Express Régionaux (TER) lui sont confiées.

Progressivement, la Région est devenue un acteur essentiel du développement et de l'aménagement du territoire. Elle joue désormais un rôle incontournable d'animateur de la vie économique, sociale et culturelle avec un champ de compétences qui s'est largement élargi. Échelon d'intervention privilégié par l'Union européenne, la Région est une institution appelée à tenir une place grandissante dans l'organisation administrative et dans la vie politique de notre pays.

1986 marque une étape décisive avec la première élection au suffrage universel direct des conseillers régionaux et le transfert du pouvoir exécutif du Préfet au Président du Conseil régional. Depuis cette date, le renouvellement des conseillers régionaux intervient tous les six ans avec une assemblée régionale qui en compte 77. Aux côtés du Président, 14 Vice-présidents sont élus, disposant d'une délégation du Président dans différents domaines et constituent l'Exécutif.

La politique de coopération internationale

La coopération et la solidarité internationales portent les valeurs du projet de la Région Centre-Val de Loire et les défis planétaires qui sont devant nous : dérèglement climatique, détérioration de notre environnement, érosion de la biodiversité, lutte contre la pauvreté, bouleversements économiques, démocratie, culture de la paix...

Contexte :

En 2017, la Région Centre-Val de Loire a adopté une [stratégie régionale en matière d'action internationale](#), avec un appui aux acteurs de la solidarité internationale par un [cadre d'appui aux projets européens et internationaux](#) composé de 3 axes :

- Education à la citoyenneté européenne, à l'ouverture au monde et à la solidarité internationale (comprendre)
- Solidarité et Coopération internationales pour contribuer à la réalisation des ODD (agir)
- Mobilité internationale des jeunes (bouger)

La Région a par ailleurs adopté en 2018 le Plan « [Toutes et tous mobilisé.e.s pour l'égalité](#) » intégrant notamment un objectif pour « Co-construire des réponses adaptées et bienveillantes à l'égard des populations en exclusion et participer à retisser des solidarités ». Elle a adhéré dès 2019 à l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants ([ANVITA](#)), qui est un lieu de mise en commun et d'échanges de bonnes pratiques entre les élus locaux œuvrant pour des politiques d'accueil digne pour tous et toutes. Elle a également soutenu [SOS Méditerranée](#) en 2021, notamment pour sa plateforme des collectivités territoriales françaises et européennes qui affirme le principe inconditionnel d'assistance à personne en danger et accompagner la mobilisation de la société civile en France et en Europe.

La Région a mis en place une [Conférence Permanente des Relations Internationales](#) en 2018 pour l'appropriation et la diffusion d'une culture de l'action internationale en région Centre-Val de Loire, avec l'intention de favoriser le décloisonnement entre les nombreux acteurs des relations internationales (collectivités, entreprises, universités, ONG, centres de recherches, associations, lycées, acteurs culturels, etc.). Cette instance a divers groupes de travail, dont un nouveau groupe lancé en 2022 sur « territoires accueillants et solidaires ».

Début mars 2022, la Région a réagi à la crise Ukrainienne par :

- une participation à hauteur de 100 000 euros au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales (FACECO) géré par le MEAE
- la mise en place d'un cadre d'intervention pour l'accueil de réfugiés Ukrainiens par les communes et les associations doté d'un fonds de 200 000 euros
- une coopération décentralisée renforcée avec la Région de Malopolska en Pologne, pour l'accueil de réfugiés ukrainiens en transit à Cracovie

En s'appuyant sur cette politique, construite depuis plusieurs années, Delphine Benassy, Vice-Présidente à la Culture et à la coopération internationale porte, pour le mandat en cours, la volonté de développer un nouveau volet « Région accueillante et solidaire », pour amplifier dans la région une culture commune de l'ouverture, de l'échange, de la solidarité, nécessaire pour contrer le discours ambiant de la défiance vis-à-vis de l'Autre, de l'individualisme et du repli identitaire. Elle souhaite réaffirmer l'ambition que la région Centre-Val de Loire soit reconnue pour son humanité, sa capacité d'accueil et d'intégration et que les populations migrantes soient considérées comme une chance et une richesse pour le territoire car sources de culture, de savoir-faire et de forces vives.

La Région dispose aujourd'hui de nombreuses compétences qui peuvent être des leviers pour l'accueil et l'intégration : aménagement du territoire, lycées, enseignement supérieur (DU passerelle), formation professionnelle dont lutte contre l'illettrisme, apprentissage du Français Langue Etrangère, mobilité, culture, sport... L'objectif à terme est de les articuler avec celles de l'Etat, des autres niveaux de collectivités territoriales et avec les actions menées par le secteur associatif, pour proposer un accueil digne et inconditionnel à toute personne arrivant sur le territoire régional. Elle est en phase de signer un premier Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) avec l'Etat qui vise à améliorer la vie des primo-arrivants en levant les freins à leur intégration dans tous les domaines : accès à la formation linguistique, à l'emploi, au logement, à la mobilité, à la culture ou aux loisirs, etc. Ce premier Contrat sera axé à ce stade sur la compétence formation de la Région.

Missions du stage :

Être force de proposition pour structurer une politique qui favorise l'accueil inconditionnel et l'intégration des populations migrantes, en s'appuyant sur les compétences régionales.

Pour cela, il s'agira de :

- Réaliser un état des lieux des initiatives d'accueil et d'intégration prises dans la région par des collectivités ou des associations
- Réaliser un parangonnage avec d'autres territoires, notamment d'autres Régions
- Identifier les difficultés rencontrées et les leviers potentiels en lien avec les compétences régionales
- Faire des propositions pour compléter le Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) avec d'autres volets.

Pré-requis :

- Formation en sciences sociales : politique, sociologie, anthropologie, aménagement, géographie, ou tout autre formation en lien avec le sujet
- Appétence pour le sujet du stage
- Amabilité, sens du contact, curiosité
- Capacités rédactionnelles et de synthèse

Lieu :

Siège de la Région Centre- Val de Loire, 9 rue St Pierre Lentin à ORLEANS (avec une partie en télétravail possible)

Encadrement : Solène Benoit Hernandez, Conseillère auprès du Président et des Vice-Présidents (notamment Delphine Benassy) au sein du Cabinet du Président de la Région Centre Val de Loire. En lien avec la Direction de l'Europe et l'international.

Durée et période du stage :

6 mois, avec une arrivée dès que possible

Rémunération :

3,90 euros / heure, soit 518,70 et 627,90 euros en fonction des mois.

+ remboursement des frais de transport REMI, TER et TAO pour des abonnements hebdomadaires et mensuels

Contact :

solene.benoit-hernandez@centrevaldeloire.fr / 06 75 09 24 02